



## FORMATION A L'UTILISATION DE L'ARI À ADDUCTION D'AIR



### Personnes concernés :

Toute personne ayant à effectuer une intervention dans un espace confiné (puits, égouts, chambres à vannes, citernes, réservoirs, silos, galeries, vides sanitaires, ...).

Entreprises chimiques, pétrolières, d'assainissements, laboratoires, services d'incendie et de protection...

### Pré-requis :

Les stagiaires doivent être médicalement apte.



### Objectifs :

Connaitre les dangers d'un espace confiné.

Rappeler les dangers d'une atmosphère non respirable.

Savoir mettre en œuvre l'ensemble des procédures et matériels pour intervenir en toute sécurité.

Savoir mettre en œuvre l'appareil respiratoire isolant à adduction d'air.

## PROGRAMME DE FORMATION

- ⇒ **Prendre conscience des dangers.**
- ⇒ **Les démarches administratives.**
- ⇒ **Les risques liés à l'intervention.**
- ⇒ **Présentation des principaux toxiques.**
- ⇒ **La protection respiratoire.**
  - ↳ L'appareil respiratoire isolant à adduction d'air.
- ⇒ **Présentation du matériel.**
- ⇒ **Les règles avant l'engagement :**
  - ↳ Vérification (RAPACE).
- ⇒ **Les règles pendant l'engagement.**
- ⇒ **Les règles après l'engagement.**
- ⇒ **Conduite d'une intervention.**
  - ↳ Rôle du surveillant extérieur.
  - ↳ Rôle de l'opérateur en ouvrage.
- ⇒ **Mise en œuvre sur le terrain :**
  - ↳ Montage de l'appareil.
  - ↳ Vérification du matériel.
  - ↳ Evolution en binôme sous ARI à Adduction d'Air.
  - ↳ Evaluation de la capacité à travailler sous ARI à Adduction d'Air.
  - ↳ Evaluation du contrôleur extérieur.





La Sécurité, votre Devoir. Vous la Garantir, notre Métier

Agrément OF N° 1190355593 INRS CATEC® : 1461103/2014/CATEC-01/12

# FORMATION A L'UTILISATION DE L'ARI À ADDUCTION D'AIR



## MODALITÉS DE FORMATION

- ⇒ **Durée** : 1 jour ou 1/2 journée suivant le besoin.
- ⇒ **Nombres de participants** : 2 à 10 personnes maximum.
- ⇒ **Encadrement** : 1 formateur.
- ⇒ **Matériel partie théorique** :
  - Ordinateur.
  - Vidéoprojecteur.
- ⇒ **Matériel partie pratique** :
  - Balisage (panneaux, cônes, barrières).
  - 10 appareils respiratoires isolants à circuits ouverts.
  - Chariot et ses 4 bouteilles.
  - 10 masques.
  - 10 bouteilles d'air.
  - 10 détecteurs de gaz.
- ⇒ **Lieux** : Dans votre établissement ou pris en charge par **sodex formation** :
  - Une salle de réunion pour la théorie le matin.
  - Un site sans dangers pour la pratique.
- ⇒ **Formalités** : Établissement d'une convention de formation.
- ⇒ **Attestation** : Attestation de formation.
- ⇒ **Pré-requis** : Les stagiaires doivent être médicalement apte.
- ⇒ **Option** : Générateur de fumée.
  
- ⇒ **Mise en œuvre** :
  - Théorie (30%) :
    - Les atmosphères non respirables.
    - L'Appareil Respiratoire Isolant avec adduction d'air.
    - Avant l'engagement.
    - Pendant l'engagement.
    - Après l'engagement.
    - L'entretien et le reconditionnement.
  - Pratique (65%) :
    - Manipulation.
    - Evaluation pratique.
  - Débriefing (5%).



[www.sodexformation.fr](http://www.sodexformation.fr)

